



Focus :
Les marchés
de Noël

page 4

Travaux

page 11

Sport :
Les sportifs de
haut niveau

page 20



Le magazine de "Vouziers Votre Ville"

Directeur de la publication : Yann Dugard

Rédactrice en chef : Patricia Lesueur

Ont également participé à la rédaction de ce numéro :

Patricia Lesueur, Laurent Bacquenois, Claire Delobel, Bernard Bestel, Magali Roger, Lyndelle Dupin, Laurent Scheffer, les services de la Ville.

Conception-Réalisation

Rédaction : Régine Majcher.

Crédits photos :

Magali Roger, Hervé Vilani, Michel Coistia, Régine

Majcher, Jean-Luc Lambert, Laurent Wagner, Pierre Maës.

Impression : Imprimerie Félix,

ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers. Tirage : 2650 exemplaires.



Focus..... 4
Marchés de Noël



Chronique en images..... 6

Vie municipale..... 8

Images de Terron-sur-Aisne, Infos de Vrizy Elections

Le CCAS pour tous



Travaux..... 11
Point sur les différents chantiers



Dossier..... 12
Recensement de la population 2017

Economie..... 14
Ils viennent de s'installer



Cadre de vie..... 15
Résultat du concours des maisons fleuries 2016

Santé..... 16
Un service de proximité : les consultations externes de l'hôpital
La maison médicale

Social..... 15
Pourquoi un chien au CCAS ; après-midi dansant des Aînés

Jeunesse..... 18
Reportage au zoo d'Amnéville ; Opération Nettoyons la Nature

Culture..... 19
Prochains spectacles
Arrivée de Laurent Scheffer, nouveau coordinateur culturel



Sport..... 20
Club nautique Vouzinois
Les Archers de Taine L'OMS

Tribune..... 22

Hier et aujourd'hui



Condé-les-Vouziers, en venant de Vrizy



Aujourd'hui



Martine BAUDART
Adjointe au Maire

Être au service de Blaise est pour moi un très grand honneur. Je mets toute mon énergie au service du village. Je suis fière de faire partie d'une équipe municipale dynamique. Je fais tout pour être proche et à l'écoute de chacun et cela avec le plus grand respect de tous. Mes valeurs sont et resteront la terre et l'homme.

Suite à la création de la commune nouvelle Vouziers-Vrizy-Terron sur Aisne, les lois en place ont fait que je suis devenue adjointe à cette commune nouvelle et non plus maire de Blaise, ceci ne change rien dans mon dévouement au village.

Le projet éolien a pour effet de secouer notre village tranquille, le conseil municipal a voté à l'unanimité « contre ce projet » toutefois la décision finale reviendra à la préfecture ; nous ne pouvons pour le moment qu'attendre en martelant notre message.

Nous avons des travaux à mener à terme dans notre village, comme vous le savez tous, le nerf de la guerre reste le financement et nous ne sommes pas les seuls à attendre ; comptez sur moi pour présenter régulièrement nos besoins, je connais l'importance de certains aménagements à effectuer.

Beaucoup d'habitants de Blaise fleurissent le village, les résultats du concours des maisons fleuries en témoignent, je profite de l'occasion pour vous féliciter tous pour vos efforts qui rendent accueillant notre village. Autres félicitations que je dois apporter, c'est à notre équipe d'animations qui travaille notamment sur la fête et la brocante. L'occasion est belle pour vous rappeler que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein du comité.

Ayant la chance de m'adresser à vous en ce mois de décembre, j'en profite pour vous souhaiter un joyeux Noël entourés de vos proches en gardant une pensée pour ceux qui n'ont pas cette chance.

Je vais terminer cet édito sur cette citation de Françoise Giraud :

« Je ne crois pas à l'importance de ce que je fais,
mais je crois important de savoir ce que je fais ».

Martine BAUDART

Adjointe au Maire en charge du cadre de vie,
environnement, lien avec la population, vie associative,
fêtes et cérémonies sur la commune de Blaise

Marchés de Noël



Marchés des maisons de retraites (Les Tilleuls, la Résidence) préparés avec l'association « Le Chêne vert »





St-Nicolas fêté à Condé



Rendez-vous traditionnel d'avant les fêtes.

Différents lieux, différents organisateurs, tout pour que le chaland trouve ce qu'il lui faut pour ses cadeaux de fin d'année.

L'UCIA a occupé la place avec 10 chalets et 8 stands sous chapiteau.

L'association "Le Chêne Vert" a présenté les créations de ses bénévoles et des résidents des maisons de retraite (Les Tilleuls, La Résidence) et du SMTI.

Le FJEP/CS a, lui, donné rendez-vous le dimanche dans ses locaux où le père Noël a rendu une petite visite.



Marché de Noël de l'UCIA, place Carnot



Une des boutiques installées sur la place



Dimanche, les Embruns d'Ardenne ont chanté



Le Père-Noël est venu au FJEP/CS



Le marché de Noël associatif du FJEP/CS

La fête communale et le prix pédestre



C'est sous un soleil radieux et une température estivale qu'a eu lieu cette année l'inauguration de la fête, en présence d'Alain Lizzit, Sous-Préfet, Michel Arbez-Gindre, Capitaine de Gendarmerie, Yann Dugard, Maire, Magali Roger, adjointe déléguée aux fêtes, et plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Dès le samedi soir, *Disco 2000* a ouvert le bal, avant qu'un superbe feu d'artifice embrase le ciel. Feu d'artifice qui était gracieusement offert par mesdames et messieurs les forains avec la participation du café «Le Carnot» et du magasin «Marina».

Le dimanche après-midi, les coureurs du tour pédestre, organisé par Vouziers Oxygène, se sont élancés dans les rues de Vouziers

pour un parcours de 10 km. L'harmonie a ensuite régalié de nombreux Vouzinois d'un concert dont elle a le secret.

L'orchestre *CAP 2000* a clôturé ce dimanche avec un bal apéro très varié.

Quant à Anita le clown, présente le mercredi, elle a su une nouvelle fois embarquer dans ses délires les plus petits mais aussi les plus grands, et tout le monde a ensuite pu profiter des manèges à tarif réduit.

Tous les ingrédients étaient donc réunis cette année encore pour permettre à chacun d'entre nous de se réunir et partager des moments de solidarité et de convivialité.

Merci à tous pour cette réussite



Un excellent goûter à la bibliothèque

Le mercredi 9 novembre, c'est un goûter succulent qui a été proposé au public de la bibliothèque municipale. Un goûter d'histoires et de poésie mais aussi de bonnes choses à manger à l'issue du spectacle.

Charlotte et Honoré, les deux comédiens de la Cie Thearto (Chaumont), ont su captiver leurs spectateurs en leur racontant des histoires où la nourriture tient le premier rôle comme «La Soupe au caillou» ou «Hänsel et Gretel».



MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016

Poèmes, chansons et devinettes étaient aussi du festin. Et avec un tempo digne d'un grand restaurant, les deux comédiens ont réussi le tour de force de préparer en même temps gaufres et gâteau de sorcière ! Le tout a été, comme les histoires, dévoré par un public ravi !

Sainte-Cécile

La tradition fut de nouveau respectée puisque comme chaque année l'harmonie municipale de Vouziers a participé à la messe de Ste-Cécile en la présence du père Hayet qui officie depuis peu dans la paroisse et a organisé le concert de Ste-Cécile. Cet après-midi musical fut l'occasion d'accueillir l'harmonie de Stenay qui assura une partie du concert à même titre que l'harmonie de Vouziers qui prit place pour offrir au public venu nombreux une prestation de qualité. Ce concert se termina par deux morceaux d'ensemble qui permettent aux 85 musiciens présents



de s'en donner à cœur joie. Cette journée se termina par le classique repas dansant qui donna la possibilité aux musiciens vouzinois de se détendre quelque peu après un mois de novembre bien chargé en

répétitions et en prestations.

3 DÉCEMBRE 2016

Le trail urbain nocturne

Sous une température négative et une bise très fraîche, a eu lieu le 3^e trail urbain nocturne de Vouziers avec au programme trois courses à pied (5, 10 et 15 km) et 2 marches (5 et 10 km) en boucle de 5 km. Le départ et l'arrivée se faisaient devant la mairie, place Carnot. Après leurs efforts, les sportifs étaient accueillis avec un vin chaud et une soupe chaude par l'équipe de l'association organisatrice Vouziers Oxygène.

Cette course remporte un succès de plus en plus grand : 361 coureurs étaient inscrits cette année, contre 254 en 2015 et 189 en 2014, l'année de sa création.

Pensées pour Jean-Pierre

Juste avant le départ, Dominique Carpentier, adjoint au maire, délégué aux sports, a demandé à l'assemblée de manifester par des applaudissements l'hommage en mémoire de Jean-Pierre Boschat.

Les vainqueurs de la course à pied :

15 km : Nicolas Mascaret (sénior) en 53'23. Marie-Hélène Guyot (vétérans 2) de Vouziers Oxygène en 1 h 07' 42», première femme de cette course.

10 km : Frédéric Collet (sénior) en 35'51»

5 km : Christophe Gérard (sénior) en 16'44».



Hommage à Jean-Pierre BOSCHAT

La ville de Vouziers se devait de rendre un dernier hommage à Jean-Pierre Boschat, décédé le 21 novembre dernier, ancien élu Vouzinois et membre impliqué dans la vie associative vouzinoise.

Jean-Pierre Boschat est élu en 1995 au sein du conseil municipal. En 2001, il fut nommé adjoint au maire en charge des affaires sportives et des cérémonies patriotiques. Il a porté des projets comme la fête du sport, la marche de la solidarité, la soirée des trophées...



En 2009, il est décoré de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports par le préfet récompensant 35 années au service du sport et de la vie associative (20 ans comme entraîneur à

l'Etoile Bleue de Vouziers, 10 ans comme trésorier et entraîneur bénévole au Club nautique vouzinois, 10 ans comme trésorier au Judo Club vouzinois et 8 ans comme trésorier au comité départemental de Natation).

Nos pensées sont tournées vers ses proches et sa famille.

→ TERRON-SUR-AISNE



▲ **Bar Le Fournil : Ouvert tous les dimanches à partir de 11 h 30, Jean-Yves accueille ses habitués après le match de football ou encore les chasseurs et tous ceux qui souhaitent passer un agréable moment convivial et chaleureux. Des soirées sont organisées tout au long de l'année, par exemple, ici la soirée Beaujolais du 19 novembre, animées par deux guitaristes et un accordéoniste.**

Une belle équipe de chasseurs qui ont repris du service le dimanche 2 octobre dernier avec une admirable prise : deux beaux sangliers. >



▲ **C'est tous les jeudis après-midi, que les aînés du village et des alentours se réunissent pour se détendre et s'amuser autour d'une table afin de jouer à divers jeux (ici, c'est aux cartes).**



Planning des salles de Vrizy

(salle polyvalente et foyer)

La charte créant la Commune nouvelle de Vouziers dit, page 11 :

« Il est ressorti des réunions préparatoires à la création de la Commune Nouvelle que la commission "commune déléguée de Vrizy" assurera sur la commune historique de Vrizy :

- la gestion des installations nécessaires à la vie des associations dès lors qu'elles sont propres à la commune déléguée particulière ;
- la gestion locative de salles communales... »

Les réservations se font donc à la mairie déléguée de Vrizy.

Horaires du secrétariat de la mairie déléguée de Vrizy :

- le lundi de 10 h 30 à 11 h 30
- le jeudi de 18 h à 19 h.

→ VRIZY

Des avantages non-monétisés



Les associations de type *loi 1901* et dont le siège social est dans la commune historique de VRIZY bénéficient d'avantages non-financiers qui viennent compléter les subventions versées sur le compte bancaire.

Quelques exemples :

- la mise à disposition gratuitement du vestiaire du terrain de foot, payé par la commune, ainsi que le propane destiné à chauffer l'eau des douches ;
- la mise à disposition, chauffage compris, du foyer pour les réunions des associations et pour le club « La Rose des Temps » (tous les lundis après-midi autour de jeux de cartes

pour les aînés de Vrizy et de communes environnantes) ;

- le branchement électrique et la consommation d'électricité à l'occasion de la fête patronale ;
- la location d'un groupe électrogène pour les feux de la Saint-Jean ;
- la mise à disposition de la salle polyvalente, une fois par an, gratuitement ; à noter que les charges, et le chauffage, en particulier, restent à la charge de l'association.

Ces dispositions votées par le conseil municipal de Vrizy-Historique peuvent être modifiées par le conseil municipal « Commune Nouvelle ».

[BD]

Sur l'agenda des Quêquês

- Distribution des boîtes de chocolat aux personnes qui ne participent pas au traditionnel repas des aînés le 17 décembre.
- Vœux du maire de la commune déléguée de Vrizy le samedi 7 janvier 2017 à partir de 18 h à la salle polyvalente
- Repas des anciens le dimanche 8 janvier à partir de midi.

→ Elections

Informations essentielles pour que les élections se passent bien

1 - Elections 2017 :

Le bureau de vote de Dora Lévi est transféré à la salle Bellevue.

2 - Appel à scrutateurs et assesseurs bénévoles

La ville recherche des assesseurs et des scrutateurs bénévoles, majeurs et inscrits sur les listes électorales, pour l'organisation des élections présidentielles et législatives de 2017. L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote par la vérification de l'identité des électeurs à la table de vote et par la gestion des listes d'émargement. Le scrutateur, quant à lui, participe au dépouillement des enveloppes et bulletins figurant dans les urnes.

Pour participer bénévolement à l'organisation des élections, il suffit

de prendre contact avec le service en charge des élections, dans les locaux du CCAS, 7 place Carnot.

3 - Avis aux non-inscrits :

Afin de pouvoir participer aux scrutins électoraux qui se tiendront en 2017, il faut se rendre en mairie, au service élection, avant le 31 décembre 2016. Après cette date, les inscriptions sur les listes électorales seront définitivement closes. Ce rappel est d'autant plus sensible que nous sommes à la veille d'une année électorale importante, avec les élections présidentielles et législatives.

4 - Les dates :

Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives : 11 et 18 juin 2017.

→ Social

En cas de besoin, les habitants de Terron et Vrizey peuvent s'adresser au CCAS de Vouziers

Dans le cadre de la création de la commune nouvelle, le Centre communal d'Action sociale (CCAS) de Vouziers a intégré de nouveaux membres au sein de son conseil d'administration issus des anciens conseils municipaux de Vrizey et Terron-sur-Aisne. Les habitants des deux communes associées peuvent donc désormais s'adresser au CCAS en cas de besoin.

Le CCAS peut en effet vous aider dans vos démarches administratives (CAF, CPAM, MDPH, EDF, ENGIE, IMPOT...), l'instruction de dossiers FSL (aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement), de dossiers de demandes de micro-crédit et de dossiers de la mutuelle *Harmonie mutuelle* pour les bénéficiaires de l'ACS (Aide à la complémentaire santé).

Pour les plus démunis, le CCAS peut vous venir en aide avec la boutique

alimentaire mensuelle (réservée aux personnes dont le reste à vivre est de moins de 8 € par jour et par personne) ou encore plus ponctuellement avec des tickets services (maximum 30 € par mois).

Des chèques loisirs sont également proposés aux personnes dont le quotient familial est inférieur à 600 € (40 € si le quotient est entre 500 et 600 €, 50 € s'il est inférieur à 500 €). Ils permettent de payer l'adhésion aux associations sportives, au FJEP/CS, des entrées au cinéma, l'abonnement à la bibliothèque ou encore l'ALSH. Un atelier « cuisinons ensemble » est également proposé afin d'initier les familles à l'équilibre alimentaire à moindre coût.

Enfin des aides exceptionnelles sur dossier peuvent être accordées sur décision du conseil d'administration (facture EDF, ENGIE, EAU, loyer, obsèques, frais de scolarité, permis B, BAFA...).

BRÈVES

Cimetière et exhumations

Dans le cimetière de Condé, la procédure de reprise en état d'abandon a débuté le 30 avril 1998. Depuis, 26 tombes ont été exhumées.

En décembre 2016, 16 tombes ont été exhumées par les Pompes funèbres Pierrard.

Le budget pour les exhumations 2016 est de 3000 €.

Finances communales :

Adressez vos factures sous format électronique

Vous êtes une entreprise fournisseur de biens ou de services d'une entité publique française. A l'aide du portail Chorus Pro, vous pouvez adresser vos factures sous forme électronique plutôt que papier à la Commune et au CCAS de Vouziers à partir du 1^{er} janvier 2017.

L'accès se fait par l'intermédiaire du n° SIRET de la Commune (200 062 388 00018) ou du CCAS (200 062 396 00011).

Adresser vos factures dématérialisées et vous pourrez suivre l'avancement du traitement.

Ce service est entièrement gratuit.

Restaurant scolaire

Changement

A compter du 3 janvier 2017, les permanences de la gestionnaire M^{me} Pilla auront lieu salle de garderie, 3 rue du Chemin Salé, de 9 h 30 à 11 h 30.

Contact : 06 49 59 90 69.

Un téléphone pour la garderie - NAP de l'école Dodeman

Vous pouvez contacter la responsable, Amandine Gioland au 06 49 59 90 69.

AGENDA

- 8 janvier 2016 : cyclo-cross "Souvenir Charles Zaïa" organisé par le Vélo club de 12 h - 17 h, stade municipal.

- 15 Janvier 2017 : Repas des Anciens de Vouziers

Mémoire et fraternité

Le 11 Novembre, un rendez-vous civique qui rassemble de nombreux Vouzinois.

La délégation tchèque composée de représentants de la ville jumelée de Ratíškovice et l'attaché culturel de l'ambassade de la République tchèque sont venus renforcer les rangs des collégiens, des enfants de l'école Dodeman, des membres du comité de jumelage, des élus, des Vouzinois pour rendre hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale et affirmer que les leçons de leur sacrifice ne sont pas oubliées.

En se donnant la main face au monument aux morts, les officiels ont marqué la cérémonie par un moment de fraternité.



24, 25, 26 OCTOBRE 2016

Fête nationale de Ratíškovice



Le voyage s'est fait sur 4 jours, en passant cette fois par l'Autriche et la Slovaquie.

L'accueil fut comme à l'habitude très chaleureux et l'emploi du temps, toujours aussi chargé, ne laissa aucun temps mort. Nous remercions le comité et la municipalité de Ratíškovice pour l'organisation sans faille de ce séjour.

Clin d'œil

Anna Ubackova, maire de Ratiskovice, République tchèque, a été élue sénatrice le 15 octobre dernier pour un mandat de 6 ans (ci-contre, le document de campagne).

Josef Ulick, ancien maire, qui est venu à de nombreuses reprises à Vouziers, siège maintenant comme député au parlement tchèque.



Comme chaque année, une délégation composée de Yann Dugard et Patricia Lesueur pour la municipalité et de André Berthe fraîchement élu président et Jeanette Goury du comité de Ratíškovice s'est rendue en République tchèque pour commémorer la fête nationale.

L'aire d'accueil pour camping-cars est opérationnelle depuis quelques semaines. ►

Entrées de ville

Les panneaux avec mention "Commune de Vouziers" à mettre en place aux entrées d'agglomération de Vrizy et de Terron-sur-Aisne sont commandés ainsi que les plaques de rues et les numéros d'immeubles nécessaires suite au baptême de certaines rues de Vouziers.

Pôle scolaire

Le permis de construire est délivré depuis le 26 septembre 2016.

Les sondages géotechniques sont réalisés et l'entreprise de démolition, sur place depuis quelques jours, procède au désamiantage des locaux avant démolition.

Un maximum de produits a été récupéré par la Ville de Vouziers.

École Dora Lévi

16 rue Désiré Guelliot

L'abri bus a été installé dans la cour de l'école côté rue du fait de l'évolution du ramassage scolaire qui se fait devant l'école et non devant l'église.

Assainissement

2^e tranche

La consultation d'entreprise a permis de sélectionner la *Société Sade* pour la réalisation des travaux ; la notification est faite.

Le point sur les différents chantiers



VRD 2016

Mise en conformité de passages piétons : Les travaux (abaissement de bordures, bandes d'éveil de vigilance) viennent de se terminer pour garantir une continuité de déplacement PMR* du parking du Champ de Foire à la rue Chervin compris de chaque côté de l'immeuble n° 23 ainsi que la rénovation du trottoir du n° 1 au n° 11. Un abaissement de trottoir a été réalisé face à l'EHPAD avenue Charles de Gaulle.



Les prochains travaux commenceront courant janvier 2017 pour :

- **Rue du Chemin Salé :** La réfection du trottoir du n° 16 au n° 42 avec la modification de l'entrée de la cour de la salle des fêtes. L'éclairage public sera remplacé dans le même temps.
- **Mise en conformité PMR*** (abaissement de bordures, bandes

d'éveil de vigilance) rue de Syrienne et rue Charles Devendeville y compris le carrefour rue du Temple ;

- des passages piétons de la rue Étienne Valeur sur la rue Bournizet et la rue du Temple et place Carnot, devant le n° 11.

- **Création ou réfection ponctuelle sur trottoirs :** 10-12 rue des Artisans, 65 rue Bournizet, 10 rue de l'Aisne, point tri de la rue Verte et entrée de la station-service rue des Cinq Saules.



Réseaux rue du Chemin Salé : Les travaux de dissimulation des réseaux aériens, électricité basse tension et téléphone, sont réalisés à 90 % par la Fédération départementale des Energies des Ardennes (FDEA).

Bâtiments communaux : Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Les travaux de mise en accessibilité ont été attribués, ils commenceront dès janvier 2017 :



- centre culturel Les Tourelles : rue Henrionnet et rue Gambetta avec aménagement d'un cheminement PMR* à partir d'un parking réaménagé ;
- salle de Chestres (rampe d'accès) ;
- salle des fêtes (espace devant l'entrée) ;
- accès du gymnase de Syrienne et du terrain de rugby ;
- création d'une place PMR* aux abords de l'église St-Maurille. Pour la création de la rampe PMR*, le dossier a reçu un avis favorable. La consultation d'entreprise sera prochainement lancée ;
- parc Béluriez : reprofilage de l'allée avec mise en conformité de l'arrêt de bus ;
- parc Bellevue : création d'une place PMR* côté Drouot ;
- cimetière de Vouziers : mise en accessibilité partielle du cimetière et de l'accès aux WC PMR*.

Les travaux réalisés par les services techniques municipaux

Après avoir passé l'été dans l'école Dodeman et l'école Dora Lévi afin de permettre une rentrée dans de bonnes conditions, les services techniques ont enchaîné avec à :

- Vouziers : Peinture routière, pose de panneaux de signalisation, récupération de matériels divers au niveau de l'ancienne école Dora Lévi, installation des illuminations de Noël, du marché

de Noël sur la place, entretien divers des bâtiments communaux ;

- Vrivy : Rénovation de la salle de bain d'un logement dans l'ex-école (bac à douche, faïence, plomberie) ;

- Terron-sur-Aisne : Entretien de la salle polyvalente (électricité et serrurerie), Eglise : Enlèvement de la chaudière et de la cuve à fuel, remplacement des 80 chaises.



RECENSEMENT

de la population 2017

Les Vouzinois seront recensés du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Des agents recenseurs se présenteront à votre domicile afin de vous faire remplir un questionnaire utile au recensement de la population française.

C'est pourquoi votre participation est essentielle.

*Elle est rendue **obligatoire par la loi**, mais c'est avant tout un devoir civique.*

Qui est concerné ?

Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les cinq ans. Vouziers (Vouziers-ville, Blaise, Chestres et Condé) ayant fait l'objet d'un comptage en 2012, sera recensée en 2017 du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Et Vrivy, Terron-sur-Aisne ?

Les deux communes nouvellement déléguées, suite à la création de la commune nouvelle, ne seront pas recensées en 2017. Le champ géographique de l'enquête 2017, d'après les textes réglementaires, porte sur la géographie au 1^{er} janvier 2016. Or à cette date la commune nouvelle n'est pas encore créée. Les deux communes déléguées ne seront recensées qu'en 2022.

Ça se passe comment ?

Du 19 janvier 2017 au 18 février 2017, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une **carte officielle tricolore** sur laquelle figure sa photographie et la signature du Maire. Il est tenu au **secret professionnel**.

La Commune de Vouziers aura 10 agents recenseurs qui seront pilotés par Régine Majcher, coordonnateur de l'enquête 2017, en collaboration avec l'INSEE (contact : Mairie de Vouziers, tél. : 03 24 30 76 36).

L'agent recenseur vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, il vous déposera une notice d'informations, une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé. Il peut vous aider à remplir les questionnaires.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile pendant cette période, veuillez contacter la mairie.

Vos données sont protégées

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes.

Vos réponses sont importantes. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs soit par papier soit en ligne.

Le recensement par internet c'est plus pratique !

Gain de temps - Facile - Efficace
Confidentialité respectée

Les agents recenseurs chargés de l'enquête 2017



**Séverine
DAUPHY**



**Sonia
DUBOIS**



**Delphine
RUFIN**



**M.-Christine
GÉANT**



**Sylvette
GEOFFROY**



**Catherine
LEPIGEON**



**Julie
TORREGIANI**



**Laure
PATOUREAUX**



**Jean
DUCASTEL**



**Annick
CHENOT**

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

RECENSEMENT

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
→ Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les 5 ans

5



Puis je reçois sa visite

Je remplis le questionnaire



Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier



Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8% de la population

8%



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site internet www.le-recensement-et-moi.fr ou contacter la Mairie de Vouziers, au 03 24 30 76 36

◎ VERTE BLANCHE

Cécile a ouvert sa boutique atelier le 12 août, elle possède plusieurs cordes à son arc : elle imagine, fabrique et vend ses propres bijoux contemporains mais vous propose également des robes de mariée retravaillées ou neuves, issues de fin de série, d'invendus ou chinées. Des robes de soirée, des accessoires et articles de cérémonies destinés aux enfants et des costumes pour hommes sont également à votre disposition.

Côté tarif : les robes non retravaillées valent entre 50 et 150 euros et il faut compter entre 200 et 350 euros pour acquérir de l'originalité dans vos vêtements.

Cécile propose des expositions : peintures, photographies, céramiques... Tous les 3 mois, une nouvelle exposition vous est proposée. Un petit coin lecture est mis à votre disposition dans lequel vous pourrez également déguster thés et cafés.

N'hésitez pas à pousser la porte du magasin, vous serez reçu par le sourire et la gentillesse de Cécile.

◎ 3 rue Chanzy – Vouziers

Ouvert du jeudi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30 non stop. Tél. : 06 62 97 09 12 – Facebook - verte blanche – site internet : verte blanche.eu

◎ GABRIELA

Vous retrouverez dorénavant Gabriela et son sourire dans son magasin et non plus sur la place du marché le samedi matin. Son magasin a ouvert ses portes le 2 novembre dernier pour le plus grand plaisir de tous. Vous retrouverez du prêt-à-porter féminin tel que robes, jupes, pulls, gilets, pour toutes les occasions.



N'hésitez pas à rendre visite à Gabriela à l'occasion des fêtes de fin d'année.

◎ 14 place Carnot, Vouziers

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 06 26 90 15 95



◎ SEDAT KEBAB

Ibrahim a réouvert le restaurant de son père le 2 septembre, il vous prépare les traditionnels Kebab, mais aussi des burgers, nuggets et pâtes fraîches, le tout sur place ou à emporter. Les prix varient de 3 à 9 euros, une formule Kebab à 6,50 euros vous est proposée.

◎ 15 rue Chervin, Vouziers

Ouvert du lundi au jeudi de 11 h 45 à 14 h et de 18 h à 22 h, vendredi et samedi de 11 h 45 à 14 h et de 18 h à 22 h 30, dimanche de 11 h 45 à 14 h.

Tél. : 07 83 65 95 68



◎ L'INCONTOURNABLE RECYCLAGE

Collecte et revente d'objets de toutes sortes tels que mobilier, électroménager, bijoux, livres, jeux, jouets...



Vous serez reçu dans cette cave d'Ali Baba ouverte depuis le 5 septembre par les sympathiques Patricia et Christophe.

Les objets lourds ou encombrants sont récupérés par leurs soins à votre domicile.

N'hésitez pas à jouer le jeu du recyclage.

◎ 48 rue Chanzy, Vouziers

Ouvert du mardi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 07 68 52 89 33 ou 06 85 80 88 40

→ Maisons Fleuries

Résultat du concours 2016

Le 21 octobre, la municipalité a eu le plaisir de réunir les 41 lauréats du concours des maisons fleuries. Malgré le manque de soleil du printemps, les maisons et les balcons ont été embellis par de jolies compositions florales.

Palmarès :

4 fleurs : Gérard Balthazart, Daniel Thiery, Annie Police.

3 fleurs : Guy Albaud, Jean Ducastel, Charles Larmoyer, René Lebrun, Roland Leroux, Pierrette Mauvais, Bernard Pelzer.

2 fleurs : Isabelle Butzbach, Nicole Bartos, Josée Charlier, Roger



Maillard, Jeannine Marque, Pol Pozier, Robert Théodore, André Thomé, EDPAMS Val des Marizys (B. Quitte), Le Saint-Honoré (Noël Balick).

1 fleur : Daniel Assel, Liliane Baudriellard, Simone Bernard, Maryline Bertrand et Hervé Halter, Régine Bouvier-Van-Hamersveld,

Sandrine Brel, Marie-Odile Brunel, Jean Cotton, Lucette Couturier, Jacqueline Deforge, Jeannine Depuiset, Josiane Elsan, Gilbert Ernest, Héléna Kalmes, Jean-Paul Lajoie, Véronique Lebière, Thérèse Machinet, Claude Mattenet, Muriel Pierrot, Paul Thilly, Jean-Pierre Vaerewyck.



Interdiction de nourrir les animaux...

Rappel du règlement sanitaire départemental, et plus particulièrement son article 120 - Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels "Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons..."



Les chats sont terriblement prolifères puisqu'un couple de chats errant peut engendrer jusqu'à 20736 chatons en 4 ans. Nourrir des chats est possible seulement si vous aidez une association. Mais le faire seul peut vous exposer à des remontrances de la part de la mairie.

Les pigeons, quant à eux, causent des nuisances sonores et l'acidité des fientes dégrade les monuments.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un point d'information interactif 24 h/24 et 7J/7 a été installé à l'office de tourisme de l'Argonne ardennaise.

► Accessible depuis l'extérieur.

► Equipé d'un hotspot WiFi public qui permet d'irriguer une partie de la place Carnot en WiFi.

Un service de proximité : les consultations externes de l'hôpital

Le Groupement Hospitalier Sud Ardennes offre la possibilité de consulter des médecins spécialistes sans avoir besoin d'aller sur Charleville-Mézières ou Reims. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Spécialité	Docteurs	SITE DE VOUZIERS ☎ 03 24 30 71 20	SITE DE RETHEL ☎ 03 24 38 66 74
ANESTHÉSIE	Dr POPOV et Dr KOUAS	Mardi après-midi	Lundi, mercredi, jeudi toute la journée et le mardi matin
CHIRURGIE DENTAIRE	Dr NOEL-FURON	Consultation sur les deux sites	Consultation sur les deux sites
CHIRURGIE GÉNÉRALE ET DIGESTIVE, CHIRURGIE VISCÉRALE	Dr COUSSINET		Mardi
	Dr NSENGIYUMVA-VIATEUR	Vendredi après-midi, une semaine sur deux	Le lundi et le jeudi matin
	Dr KABOUL		Jeudi après-midi
CHIRURGIE VASCULAIRE	Dr FOUILHE		Mardi
DERMATOLOGIE	Dr JAMET		Mardi matin et vendredi après-midi
DIÉTÉTIQUE	Mme DERVIN	Consultation sur les deux sites	Consultation sur les deux sites
GASTRO-ENTÉROLOGIE	Dr BARHOUM	Le mardi	Le lundi et le jeudi après-midi. Le vendredi matin, une semaine sur deux
NEUROCHIRURGIE	Dr PERRUZI		Le lundi après-midi
OPHTALMOLOGIE	Dr LARRE		Le jeudi matin et le vendredi après-midi
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE	Dr GUELF		Mercredi après-midi
	Dr MEROL		Lundi après-midi
	Dr NASSER	Lundi après-midi	
PHLÉBOLOGIE ET ANGIOLOGIE	Dr DEPNEY	Vendredi matin une semaine sur deux	Mercredi
	Dr ROLLAND	Jeudi matin	Lundi après-midi
PNEUMOLOGIE	Dr BONNAUD	Lundi matin	Lundi après-midi et mercredi matin
	Dr MILOSEVIC	Mercredi matin	
RHUMATOLOGIE	Dr ACKAH-MIEZAN		Lundi matin
	Dr BROCHOT		Vendredi après-midi
TRAUMATOLOGIE, CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE	Dr BOUSHABA	Mardi matin	Lundi matin et jeudi toute la journée
	Dr KIBAMBO	Jeudi toute la journée	Lundi après-midi, mercredi toute la journée, vendredi matin 1 semaine sur 2
UROLOGIE	Dr MOHIEDDINE	Mercredi toute la journée	Mardi toute la journée
	Dr FOURNIER		Vendredi matin
GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE	Pr GRAESSLIN, Pr GABRIEL Dr BONNEAU, Dr BORY, Dr EMERIAU, Dr RAIMONT, Dr MAURICE		Consultation sur le site de Rethel (centre périnatal de proximité) ☎ 03 24 38 66 50
	Sages femmes : M ^{me} PETIT, M ^{me} CORNU, M ^{me} BEURRIER	Sur le site de Vouziers, consultation à l'ancienne maternité de Vouziers) Le lundi	du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h ☎ 03 24 38 66 50
PÉDIATRIE	Dr FROMENT		Mardi après-midi ☎ 03.24.38.66.40
IMAGERIE MÉDICALE (radiologie conventionnelle, échographie, scanner)	Dr ZAAOUNI, Dr LAHOUEL Dr D. MBOUOPDA, Dr L. MBOUOPDA	Radiologie ☎ 03 24 30 71 67	Scanner ☎ 03 24 38 76 72 Radiologie ☎ 03 24 38 66 86

Et la maison médicale ?

Le Centre des Médecins spécialistes (maison médicale), rue Gambetta, est fermé depuis le 1^{er} octobre 2016 pour toutes les consultations de spécialistes. Cependant, le laboratoire Bio Ard'Aisne **continue d'assurer les prises de sang** tous les matins à partir de 7 h 30 et un samedi sur 2.

Prendre rendez-vous au 03 24 38 49 64, et précisez que vous souhaitez la faire sur Vouziers.

A l'ancienne Caisse d'Épargne, 47 rue Bournizet, vous trouverez le Dr Jean Pierrevelcin, **urologue** (consultation le mardi matin 1 semaine sur 2, ☎ 03 24 38 46 42),

le Dr Frédérick DETREE, **rhumatologue** (consultation tous les vendredis matin, ☎ 03 26 11 20 21)
Quant à Fabienne Quentin, **pédicure-podologue**, elle consulte au 12 rue des Artisans (consultation tous les jeudis et à domicile, ☎ 06 07 64 40 58).

Pourquoi un chien au CCAS ?

Comme vous avez pu le constater si vous êtes allés dernièrement au centre communal d'action sociale (CCAS), vous avez pu faire la connaissance de Loupie, jeune chienne labrador d'un an, vêtue d'une jolie petite cape bleue.

Fabienne Lépinos qui travaille au CCAS est famille d'accueil pour l'association Handi'chiens. Cette association éduque des chiens d'assistance pour les remettre ensuite gratuitement à des personnes atteintes d'un handicap en vue d'améliorer leur autonomie et qualité de vie.

Quatre familles accueillent des chiens d'assistance actuellement sur le Vouzinois. Elles sont suivies par Eva Dervin, responsable Handi'chiens sur le Sud-Ardenne. Celle-ci s'occupe de recruter les familles et de donner les cours.

Au cours de son éducation, Loupie suit donc partout Fabienne même dans les lieux publics et sur son lieu de travail afin de bénéficier d'une sociabilisation intensive. Ce travail d'éducation dure 16 mois (de l'âge de 2 à 18 mois) au cours desquels le chien va également apprendre



Loupie, jeune chienne labrador, une fois éduquée, assistera une personne atteinte d'un handicap

treize commandes. A l'issue de cette période, Loupie rejoindra ses compagnons à quatre pattes au centre d'éducation Handi'chiens du Val de Loire pour 6 mois de formation supplémentaire. Enfin elle participera à un stage d'adaptation et de transmission au cours duquel elle rencontrera la personne handicapée qu'elle assistera pendant quelques années.

La prochaine promotion vouzinoise débutera en avril 2017. Les personnes désirant former un chien peuvent appeler Eva Dervin au 06 13 50 13 84. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <http://www.handi-chiens.org/-Centre-du-Val-de-Loire-.html>

Pourquoi ne doit-on pas caresser un chien d'assistance ?

Le chien et son maître doivent former un couple, être en parfaite symbiose. Il est donc recommandé de laisser au maître handicapé le privilège de la récompense dont la caresse fait partie.

Quant il s'agit d'une rencontre occasionnelle, l'important est de demander au maître l'autorisation de caresser le chien. Le maître fera assoir son chien et il existe un ordre : « dis bonjour » et le chien vous tendra une patte amicale.

MARDI 15 NOVEMBRE 2016

Après-midi dansant pour nos Anciens offert par le CCAS de Vouziers

Pour la deuxième fois cette année, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un après-midi dansant à destination des anciens de la commune le mardi 15 novembre. Comme pour la première édition, le public a répondu présent : environ 70 personnes se sont données rendez-vous pour se réchauffer le corps et le cœur



face aux premiers assauts de l'hiver. Au son de l'orchestre animé par « La Belle Equipe », les amateurs de danse ont enchaîné valse, tango et charleston pour leur plus grand bonheur. La fréquentation et la bonne ambiance ont réjoui les organisateurs. Prochain rendez-vous festif : le repas des anciens le 15 janvier.

→ Reportage

Que de découvertes et de plaisirs pour les jeunes

Durant le retour en bus après une magnifique journée au zoo d'Amnéville organisée par le FJEP/CS, Quentin, Marie, Nicolas, Julien, Manon, Arthur, Mathéo, Morgane, Benjamin, Alexandre, Raphaël, Johann, Lucie, Cloé, Yannis et Tristan nous ont fait part de leurs impressions.

«Ils ont tous beaucoup aimé les spectacles. Tout d'abord, les tigres. Nicolas avait un peu peur, car il était au premier rang avec sa maman et on ne savait pas qu'une immense cage allait descendre du plafond au dernier moment. Manon aurait aimé s'allonger près du tigre blanc comme le dompteur. Yannis a apprécié le décor du spectacle nous transportant en Orient.

Les évolutions des rapaces les ont également impressionnés avec les aigles et les faucons rasant la tête des spectateurs. Manon (elle est très loquace) a été surprise de la vitesse de leur vol, quant à Julien, il a aimé le moment où les oiseaux venaient se poser sur le bras des fauconniers



debout sur le dos des chevaux. Et les otaries ! Tous les enfants ont trouvé cela superbe. Alexandre et Mathéo ont bien ri quand elles se dressaient sur les barrières. Manon aurait aimé aller nager avec elles, ainsi qu'Arthur qui aurait voulu aussi leur faire des bisous. Il a apprécié le respect et la complicité qui les lient avec la dresseuse. Marie, quant à elle, a été très étonnée de leur grosseur.

Raphaël a été subjugué par le gigantisme des éléphants, des rhinocéros et des hippopotames. Les girafes sont si belles avec leur pelage tacheté et leur grand cou, c'est ce qui a le plus frappé Cloé.

Johann et Lucie ont été très heureux de voir en vrai des animaux qu'ils n'ont vus qu'en image ou à la télé, c'est aussi ce que nous a dit Mor-

gane. Benjamin a apprécié le décor dans lequel vivent les animaux avec de grands arbres qu'on ne voit pas à Vouziers. Quentin, lui, a bien aimé les singes qui se balancent de branches en branches. Tristan avait déjà visité le zoo mais il était très content de revenir car il y a du nouveau chaque année.»

Bref, ce fut une belle journée sous un magnifique soleil, mais il a fallu qu'on se dépêche pour leur demander leurs impressions car le temps que nous arrivions au fond du car quelques-uns commençaient à s'endormir.

L'an prochain, au programme, ce sera un voyage de 3 jours à Gräfenroda, ville allemande jumelée avec Vouziers, entièrement autofinancé par les participants.

→ Civisme

Opération «Nettoyons la nature» : c'est le tour des collégiens

Le 23 septembre dernier, des élèves de 5^e et de 4^e du collège P. Drouot de Vouziers ont participé à «Nettoyons la Nature». Cette action mise en place par les centres E. Leclerc permet tous les ans de nettoyer nos espaces publics.

S'inscrivant dans le parcours citoyen, cette activité a permis aux élèves de découvrir leur environnement proche mais surtout de participer à la sauvegarde de la nature.

Munis de gants, de sacs poubelles et de T-shirt, donnés par les centres organisateurs, les élèves sont partis du collège en passant par les champs pour atteindre les berges du canal. Sur deux séances de 2 heures, quatre classes se sont relayées pour nettoyer les berges. Bien que relativement propres, les élèves ont trouvé

quelques «cachettes». Ils ont été choqués de voir autant de débris aux abords du canal et dans les champs. Les élèves curieux et impliqués ont été jusqu'à nettoyer les bords de la voie ferrée, sous la surveillance des enseignants, où beaucoup de ferraille a été trouvée.

De retour au collège, nous avons pu remarquer que les abords du collège étaient plus souillés que les berges du canal. Malgré la dizaine de sacs poubelles remplis, nous savons dorénavant quels endroits il nous faudra nettoyer l'année prochaine...

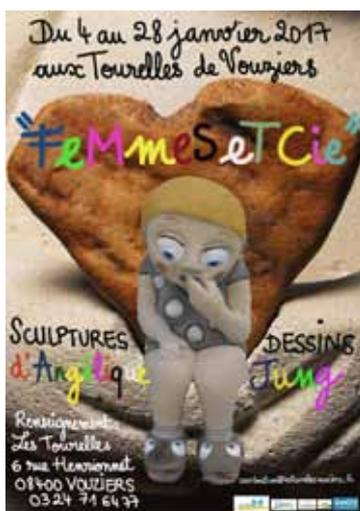


→ SORTIR A VOUZIERS

DU 4 AU 28 JANVIER 2017

La Femme : Sculptures par Angélique Jung

Angélique Jung travaille la pierre depuis 1998, date à laquelle elle a obtenu son diplôme chez les compagnons. Expérimentant tout type de calcaire (tendre, dur), elle affectionne la pierre de Savonnière extraite dans le sud de la Meuse. Généralement, dans l'histoire de l'art, les femmes sont représentées par des artistes masculins, elle



a voulu apporter son petit grain de « poivre » en tant que sculptrice... <https://angeliquejung.wordpress.com/>
Exposition Centre les Tourelles du mercredi 4 au samedi 28 janvier 2017.
 Ouverture aux horaires du Centre les Tourelles.

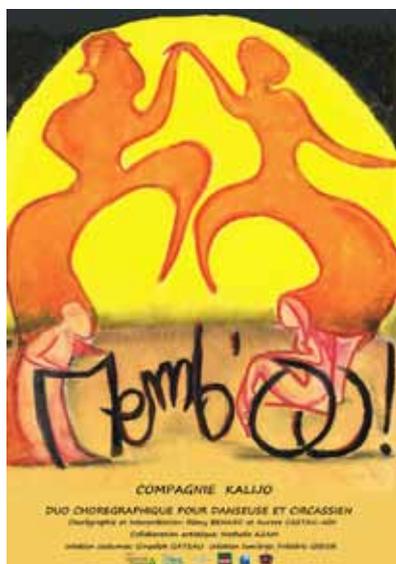
MEMB-OO !**Duo pour danseuse et circassien**

Memb'oo ! Est une chorégraphie, théâtrale, acrobatique qui met en jeu le corps et les représentations que nous en avons, concernant « ces êtres à part », «étranges étrangers», que sont les personnes âgées, « nos vieux » et les personnes handicapées physiques. La pièce met en scène et interroge

leurs attributs particuliers : fauteuil, déambulateur. Ce sont leurs outils-partenaires de vie, ces véhicules qui «dérangent» généralement le regard des autres car ils mettent mal à l'aise. Ils sont pourtant indispensables et vitaux. De ce spectacle, trois ateliers sont menés sur le Vouzinois. Deux auprès de jeunes (et de moins jeunes de Vouziers) et un en direction de personnes en situation de handicap d'Attigny. Le résultat de ces ateliers sera présenté en première partie du spectacle en vidéo et en chorégraphie.

Chorégraphie et interprétation : Aurore Castan-Ain, Rémy Benard ;
 Collaboration mise en scène et montage son: Nathalie Azam
 Costumes : Gingolph Gateau ;
 lumières : Frédéric Gibier

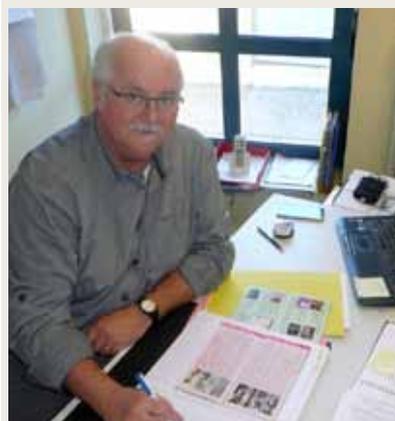
Jeudi 19 janvier 2017 à 20 h 30 Centre Les Tourelles.
Réservation indispensable au 03 24 71 64 77



→ PORTRAIT

Arrivée de Laurent Scheffer, nouveau coordinateur Tourelles

Laurent Scheffer est arrivé au sein des Tourelles le 14 novembre dernier, il succède à Amélie Rossi-Pahon partie pour de nouvelles aventures à la MJC Calonne de Sedan. M. Scheffer est originaire de Commercy, il est arrivé en Champagne Ardenne en 1991 pour raisons professionnelles. Il habite actuellement Aubérive dans la Marne. Il est marié et a deux grands adolescents comme il aime si bien le dire.



Son parcours : Embauché par la FR-MJC (Fédération des maisons des jeunes et de la culture de Champagne Ardenne) M. Scheffer a travaillé dans différentes villes : la maison pour tous de Bernon à Epernay, la MJC le Flambeau à Reims et le centre culturel intercommunal de la commune de Mourmelon-le-Grand. Depuis 2010, il était directeur de la MJC intercommunale d'Ay.

Laurent Scheffer n'est pas en terre inconnue aux Tourelles, il a des connaissances au sein du Centre Culturel et nous a déjà rendu visite en tant que spectateur.

Il est aussi adepte du bénévolat notamment à l'occasion du festival de la Poule des Champs, mais pour cet événement, il n'est que bras et jambes ! Nous lui souhaitons la bienvenue et plein de succès pour ses futurs projets dans le Vouzinois. Nous sommes persuadés qu'il va nous offrir une programmation de qualité sur les saisons à venir.

Association «Les Tourelles» : Tél. : 03 24 71 64 77 - 6 rue Henrionnet, Vouziers.
 Ouverture : de 8h45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30 et le samedi de 14 h à 17 h.

Championnats de France de Natation à Angers : Meven de plus en plus grand !

Il réalise des meilleurs temps que Florent Manaudou au même âge

Première étape importante de l'année pour le club nautique vouzinois avec les Championnats de France en petit bassin.

Malgré un mode de qualification plus difficile (300 nageurs en moins de qualifiés), nous sommes parvenus à présenter un nageur : **Meven Grandjean** âgé de 16 ans. Pour sa première participation à cette compétition, on peut dire que Meven y avait largement sa place puisqu'il se qualifie en finale C (finale protégée pour les Juniors) sur trois épreuves tout en étant très proche des finales B. Il se classe notamment vingt-deuxième nageur, toutes catégories confondues, sur le 50 et 100 dos. Le premier étant Jérémy Stravius, sur le 50 dos, champion Olympique.

Meven se qualifie aux finales C des 50, 100 mètres dos et 50 nage libre, il termine 4^e du 100 dos, 4^e du 50 m dos et 7^e du 50 m nage libre.

A noter que Meven réalise la meilleure performance nationale

des nageurs 17 ans aux 50 m nage libre de la saison.

Il obtient le record régional 16 et 17 ans aux 50 m nage libre et les records de région toutes catégories des 50 m et 100 m dos, établis alors qu'il n'était pas né !



ARGONA
aquatique forme bien-être



Forme



Plateau **Cardio-Training**
Espace de 100m²



Équipement de dernière
génération

FORMULE
illimitée

Pass SÉRÉNITÉ
29€/MOIS*

Espace Aquatique, Forme & Bien-Être

* selon CCV



Bien-être



2

Saunas



1

Hamмам



1

SPA

www.argona.fr - 03 24 31 03 65

Rue Charles Devendeville, 08400 VOUZIERS

Second concours régional de tir à l'arc UFOLEP

Le dimanche 27 novembre s'est déroulée la seconde compétition régionale de la saison 2016-2017 avec la présence de 102 archers dont 53 jeunes des catégories – de 11 à 14 ans et 49 adultes des catégories 15 ans à 60 ans et plus. Pour cette rencontre régionale, le club vouzinois, qui compte 56 licenciés, dont 2 handicapés du centre des Marizys, a mis l'accent sur la découverte de la compétition



Catégorie Masc. - fém.	Visueur	Cl'	Prénom - Nom
- de 11 ans débutant	F	sans	3 ^e Cannelle Ghevaert
	G	sans	2 ^e Thibaud Faucon
	G	sans	3 ^e Lysandre Gaillard
- de 11 ans	G	avec	2 ^e Valentin Gauthiez
11-12 ans débutant	F	sans	1 ^{er} Judith Oudart
	G	sans	2 ^e Adrien Lanoue
11-12 ans	F	avec	1 ^{er} Auriane Lecocq
	G	avec	2 ^e Julien Forêt
	F	sans	1 ^{er} Charlotte Douchet
	F	sans	2 ^e Abygaëlle Rosnowski
	G	sans	3 ^e Théo Simmonet
13- 14 ans	F	avec	1 ^{er} Lauréane Bertrand
	G	avec	3 ^e Théo Thierry
	G	sans	1 ^{er} Jérémoy Potier

pour ses jeunes débutants. Les résultats sont plus qu'encourageants et confortent les encadrants dans la pédagogie mise en place pour la bonne pratique du tir à l'arc. Le club obtient ainsi (voir ci-contre).

Au vu des résultats, le club confirme son niveau régional et pose les jalons de la future sélection pour le **national 2017**, avec comme volonté d'établir les meilleures performances comme la saison passée ou une

délégation de jeunes archers du club vouzinois se sont illustrés avec respectivement une 10^e place, pour Bertrand Laureane, et chez les garçons une 19^e place pour Thierry Théo, une 27^e place pour Gauthiez Alexis, 28^e place pour Foret Baptiste et une 29^e place pour Huet Guillaume.

Pour la catégorie adulte, Gauthiez Jacques se classe 29^e également. Ces résultats nationaux font la fierté des dirigeants et des entraîneurs du club qui s'investissent pour que cette pratique du tir à l'ARC UFOLEP se développe dans les Ardennes.

Les clubs régionaux présents : les Archers Asfeldois (08), les Archers Vitryats (51), le CA de Beine-Nauroy (51), le Jeanne d'Arc Archery de Fagnières (51), Vitry-les-Reims (51), le CEP d'Épernay (51), le club de Mailly sport (51), le club de Revigny CSCPR (55) et le club de Triaucourt (55).

L'Office municipal des Sports a changé de bureau

Christophe Lebon (Effort sportif vouzinois) a repris la présidence de l'OMS. Il est assisté du vice président Alain Thomas (Club Omnisports Santé), de la trésorière, Agnès Mercier (Club Nautique Vouzinois), d'Eva Dervin (Club Omnisports Santé).

Rappelons que l'OMS de Vouziers, association loi 1901, est un organisme de concertation et de proposition qui est au service de la population et des clubs pour contribuer au développement du sport à Vouziers.

Concertation et aide à la décision : réfléchir sur les équipements, recenser les besoins sportifs, proposer les critères de subventions

versées par la ville de Vouziers. Aide aux associations : relais d'information des clubs, possibilité de copies et de récompenses pour les associations organisatrices de manifestations, mise en place éventuelle de formations pour les dirigeants...

Pour adhérer : Être une association dont l'objet

est la pratique d'une activité physique et sportive dont le siège social est à Vouziers.



Dominique Carpentier, Adjoint délégué aux Sport, Agnès Mercier, Trésorière, Christophe Lebon, Président, Eva Dervin, Secrétaire, Alain Thomas, vice-Président

Pacte 2014

Avec 66,5 % des voix, M. François Fillon est arrivé largement en tête du 2^e tour des primaires de la droite et du centre.

L'engouement des Français pour ce vote, 4,2 millions d'électeurs au 1^{er} tour et 4,4 millions au 2^e tour, préfigure d'ores et déjà une forte mobilisation pour les prochaines élections présidentielles et législatives.

Le vainqueur des primaires de la droite est annoncé comme le futur Président de la République, c'est à nous de faire en sorte que cela se réalise.

Notre mobilisation locale doit rester unanime autour de M. François Fillon, nous devons montrer une droite unie, celle qui permettra de gagner les prochains scrutins.

Vous avez montré à Vouziers par trois fois votre volonté de renouvellement, c'est avec notre toute nouvelle Grande Commune que nous allons maintenant par deux fois confirmer cette volonté de changement et d'engagement.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Les élus du groupe "Pacte 2014"
(Majorité municipale)

La voix vouzinoise

Dans la précédente tribune, le représentant de l'équipe municipale a utilisé le terme "la bande des 5", pour nous désigner. Avec du recul, il faut vraiment avoir une très haute opinion de soi-même pour se permettre d'afficher un si grand mépris envers les autres...

Pour remettre les choses en perspective, nous tenons à lui rappeler que si 968 Vouzinois ont bien voté pour lui et ses 21 collègues, notre modeste "bande des 5" représente tout de même 726 Vouzinois qui ne l'ont pas choisi et qui n'ont pas, pour autant, vocation à se taire.

Nous sommes peu étonnés de ces propos. En effet, depuis son arrivée, la nouvelle équipe installe méthodiquement la défiance et les conflits, partout où il y avait avant des collaborations et du vivre ensemble.

C'est avec le même mépris et manque de respect que le Maire a clôturé rapidement le conseil municipal du 20/09/2016, alors que nous l'avions sollicité pour lui remettre officiellement notre pétition contre le pôle scolaire.

Nous tenons à remercier les 356 Vouzinois qui ont eu le courage de s'exprimer sur ce sujet et qui auront, avec nous, essayé de faire entendre raison à une municipalité autoritaire et fermée à tout dialogue.

Rassurez-vous, la "bande des 5" restera bien au service de Vouziers et des Vouzinois jusqu'à la fin de ce mandat qui, pour beaucoup, semble déjà interminable ...

En attendant, nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter d'excellentes Fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos vœux pour l'année 2017 !

Blog : www.lavoixvouzinoise.org
Les élus du groupe « La Voix Vouzinoise »
(Elus de l'opposition)

N'hésitez pas à consulter le site de la ville www.ville-vouziers.fr
pour les dates des manifestations, les horaires d'ouverture des services, toutes informations pratiques

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50
Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers
Courriel : ville@ville-vouziers.fr
Site internet :
<http://www.ville-vouziers.fr>
Accueil, rue de Rennes,
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

Centre aquatique Argona ☎ 03 24 31 03 65
En période estivale, ouverture au public :
Espace aquatique : du lundi au dimanche
et jours fériés de 10 h à 12h30 et de 14 h
à 19 h.
Espace bien-être et forme : du mardi au
dimanche et jours fériés de 10 h à 12h30
et de 14 h à 19 h.
Tél. : 03 24 31 03 65.
www.argona.fr

BIBLIOTHÈQUE ☎ 03 24 71 64 93
6, rue Henrionnet

Horaires : mardi : 15 h à 19 h 30, mercredi
10 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à
19 h 30, samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
Services : Prêt, salle de lecture (encyclopé-
dies et cédéroms), vente du *Curieux Vou-*
zinois, accès internet, espace multimédia.
Accueil des groupes et des classes sur
rendez-vous. Heure du conte le mercredi
à 10 h 30.

CINÉMA LES TOURELLES
33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Programme sur répondeur vocal : 0892
686925 (0,337 TTC/mn) et sur le site inter-
net de la ville : www.ville-vouziers.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)
6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77
Spectacles vivants

FJEP/CENTRE SOCIAL

15 rue du Champ de Foire - Vouziers
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé le lundi matin. ☎ 03 24 30 99 61
Fax : 03 24 71 72 57.
e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

10, place Carnot - Vouziers
☎ 03 24 71 97 57
e-mail : info-tourisme@argonne-arden-
naise.fr
site : www.tourisme.argonne-ardenaise.fr

PERMANENCES

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL,
7 place Carnot

■ **Sécurité sociale** : mercredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous, tél. 36 46.

Attention, les permanences prestations de la Sécurité sociale sont fermées pendant les vacances scolaires.

■ **Agence locale d'énergie** (1^{er} mercredi du mois) : 8 h 30 à 12 h. Conseils gratuits sur les économies d'énergie.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : 1^{er} jeudi de mars et septembre, de 15 h à 17 h, sur rendez-vous. Tél. : 03 24 58 28 92.

■ **Armée** (CIRFA) : 4^e mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sans rendez-vous.

■ **CICAS** (caisse de retraite complémentaire) ☎ 0820 200 015 : sur rendez-vous, 2^e et 4^e lundi du mois, 14 h à 16 h.

■ **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du mois, de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.

Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24 56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29 pour les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h.

■ **Croix de guerre et valeur militaire** (1^{er} samedi du mois) : 11 h à 12 h.

■ **FORHOM (aide aux victimes d'infractions pénales)** : 4^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h avec ou sans rendez-vous au 03 24 35 37 36.

■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dépendances) : tous les mardis, de 17 h à 19 h.

PERMANENCES AU CPR :

2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (2C2A)**
Accueil par un agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF, CRAM...). Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 17 h, et à la demande lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RDV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardennes** : tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30. ☎ 03 24 71 95 91.

■ **Espace Métiers** : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le lundi matin). Tél. : 03 24 71 95 91.

■ **BGE (réseau national d'appui aux entreprises)** : 3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h, sur RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.

■ **Travail partagé** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.
Accueil des enfants scolarisés dans les écoles Dodeman, Dora Levi et Avetant.
Gestionnaire : Permanence, 3 rue du Chemin Salé, de 9 h 30 à 11 h 30 ☎ 06 49 59 90 69.

DÉCHÈTERIE (2C2A) :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers
Conditions d'accès : se renseigner au
03 24 30 55 71.

Heures d'ouverture :

Fermée le jeudi matin.

• du 1^{er} mars au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, samedi : de 9 h à 11 h 50 et de 13 h à 16 h 50.

• du 1^{er} novembre au 28 février :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50.

ORDURES MÉNAGÈRES (2C2A) :

Le ramassage au porte-à-porte des ordures ménagères à Vouziers a lieu soit le mardi ou le vendredi. Se renseigner au 03 24 30 55 71.

ÉTAT CIVIL

Juin 2016 : Naissance* : Maillys Simon.

Décès : Yvon Salez.

Juillet 2016 : Naissances* : Marie Bouché, Morgan Charlot, Jade Hermans, Nolan Maré. Décès : Monique Leblanc Vve Stébé, 90 ans ; Marie-Françoise Cuif Vve Guyot, 81 ans ; Raymond Kroener, 100 ans ; Pascal Petit, 64 ans.

Août 2016 : Naissance* : Mayway Ousset.

Décès : Thérèse Marchand Vve Desban, 103 ans ; Jean Jezequel, 77 ans ; Jacky Villain, 64 ans.

Septembre 2016 : Naissance* : Gabie Stévignon.

Décès : Marie-Thérèse Gomerieux, 86 ans ; Raymonde Ponsignon ép. Bourgeois, 86 ans.

Octobre 2016 : Naissance* : Alice Lescouet, Lena Molin, Tom Nezer.

Décès : Louise Dretz Vve Rozanski, 87 ans ; René Zaïa, 78 ans ; Denis Martinez, 68 ans ; Michel Poncelet, 77 ans Lucien Cartier, 74 ans ; Simonne Leigne Vve Bourcy, 93 ans ; Gilberte Braibant Vve Vençon, 95 ans.

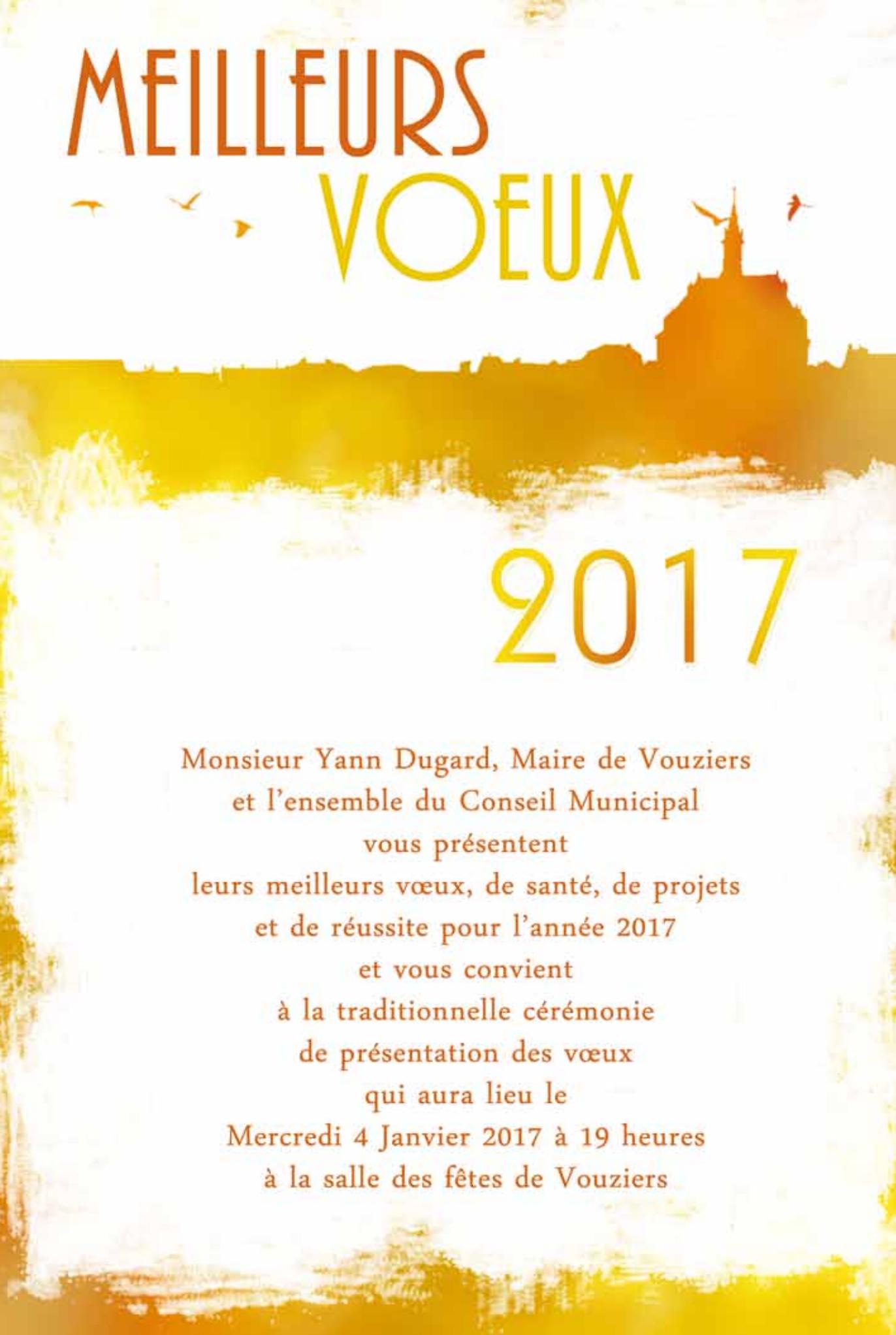
Novembre 2016 : Naissances* : Norah Coorevits, Alban Stubbs.

Décès : Paulette Buchet ép. Deuiset ; Bernard Duret, 89 ans ; Antoine Fonseca, 87 ans ; Robert Simon, 90 ans ; Jacqueline Deuiset Vve Renaudin, 80 ans ; Jean-Pierre Boschat, 71 ans.

Date arrêtée au 30/11/2016

* seuls figurent les avis dont les familles ont accepté une publication dans la presse.

MEILLEURS VOEUX



2017

Monsieur Yann Dugard, Maire de Vouziers
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux, de santé, de projets
et de réussite pour l'année 2017
et vous convient
à la traditionnelle cérémonie
de présentation des vœux
qui aura lieu le
Mercredi 4 Janvier 2017 à 19 heures
à la salle des fêtes de Vouziers